



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

À :

Madame la mairesse, Julie Lemieux

Mesdames et messieurs les conseillers : Steven Strong-Gallant
Isabelle Paré
Réjean Sauvé
Aline Nault
Alexandre Zalac
Willy Mouzon

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, que conformément à l'article 152 du Code municipal, vous êtes convoqué(e) à une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le **mardi 19 mai 2020 à 13h00** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Autorisation de reprendre le processus des demandes de dérogations mineures et de procéder à des consultations écrites
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

En raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales en vigueur, cette séance se tiendra à huis clos et par téléconférence.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, le 14 mai 2020.

Fanny Grosz
Directrice générale
Secrétaire-trésorière